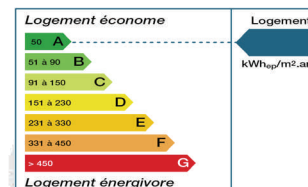


DIAGNOSTICS RÉGLEMENTAIRES LOCATIFS

... pour respecter la réglementation

Tout propriétaire bailleur est tenu d'annexer aux documents locatifs un dossier de diagnostic technique, qui comprend trois prestations obligatoires en sus de l'état des lieux :

- le Diagnostic de Performance Energétique (DPE),
- l'Etat des Risques Naturels et Technologiques (ERNT),
- le Constat de Risque d'Exposition au Plomb (CREP), à compter du 12 août 2008.



Défi'nergie est un cabinet spécialisé dans l'audit énergétique des bâtiments. Nous réalisons les DPE et l'ERNT et travaillons avec des partenaires pour les autres diagnostics immobiliers afin de vous garantir des prestations de qualité

• DPE, ERNT

Les techniciens Défi'nergie sont des thermiciens de formation, certifiés et assurés. Dans le cadre de la réalisation de vos Diagnostics de Performance Energétique (DPE), leurs connaissances les conduiront à réaliser une expertise précise de votre patrimoine et à vous préconiser les solutions appropriées pour rendre ce dernier plus économe mais aussi plus confortable. Notre expérience spécifique en thermique des bâtiments nous permet de vous garantir des diagnostics plus complets et plus pertinents, pour un prix comparable, que ceux réalisés par les diagnostiqueurs immobiliers, dans la mesure où ces derniers ne sont en règle générale pas des thermiciens mais plutôt des généralistes du bâtiment.

• Autres diagnostics immobiliers

Pour réaliser l'ensemble de vos diagnostics (plomb, amiante, parasites, loi Carrez, ...), Défi'nergie s'entoure d'experts du diagnostic immobilier et s'engage à vous proposer des prestations de qualité. Ainsi, quelque soit votre besoin, un spécialiste certifié et assuré interviendra pour réaliser les diagnostics nécessaires. Compte tenu de la date de construction de votre immeuble, le diagnostic plomb peut notamment s'avérer indispensable pour la constitution du dossier de diagnostic technique. Dans un tel cas, Défi'nergie vous propose une réalisation simultanée de ce diagnostic spécifique avec les diagnostics précédents, pour une plus grande réactivité et la réalisation d'économies d'échelle.

DIAGNOSTICS ÉNERGÉTIQUES COMPLÉMENTAIRES

... pour inscrire votre patrimoine dans une démarche économiquement et écologiquement valorisante.

Vous envisagez la réalisation de travaux dans vos immeubles, vous souhaitez améliorer la qualité de votre bien, vous aimeriez développer l'utilisation des énergies renouvelables, vous cherchez des solutions pour faire faire des économies de charges à vos locataires ou êtes tout simplement préoccupé par mettre votre immeubles aux normes :

- Pour identifier les travaux utiles et la ou les sources d'énergies alternatives appropriées, Défi'nergie vous propose de dresser un état des lieux de vos immeubles. Les prestations d'audit et de thermographie infrarouge peuvent notamment vous orienter dans votre réflexion.
- "Votre choix est fait. Vient l'heure des actes" : pour votre compte, nous réalisons l'ensemble des démarches nécessaires à la mise en place de la solution énergétique que vous aurez retenue via l'assistance à maîtrise d'ouvrage « énergie ». La maîtrise d'œuvre de votre projet peut également être assurée par un bureau d'étude thermique partenaire.



• AUDIT ÉNERGÉTIQUE

... pour connaître l'état énergétique de son patrimoine et agir

Nous établissons un diagnostic exact de votre patrimoine en matière de consommation et de besoins en énergie. Pour chacun de vos biens immobiliers, nous effectuons tout d'abord :

- Une analyse des comportements énergivores
- Une étude complète de l'enveloppe thermique (Isolation)
- Un relevé des sources d'économies d'énergie

et identifions les ressources disponibles vous permettant de produire votre propre énergie ou d'utiliser les énergies renouvelables.

Dans un second temps, notre travail consiste à :

- Evaluer & chiffrer avec précision les économies d'énergie réalisables.
- Préconiser des solutions à mettre en œuvre à court et long terme.
- Proposer des aménagements utiles pour réduire les consommations d'énergie.
- Proposer les substitutions d'énergies possibles (génératrices d'économies d'énergie et/ou de nouveaux revenus).

L'audit énergétique vous aide à réduire vos dépenses énergétiques et à choisir l'énergie la plus rentable et la mieux adaptée à vos besoins.



• THERMOGRAPHIE INFRAROUGE

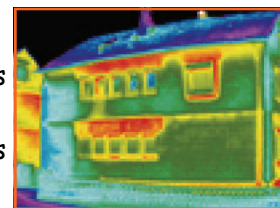
... pour visualiser la répartition des déperditions thermiques sur l'enveloppe d'un bâtiment et détecter les anomalies

Si votre bâtiment est neuf, il convient de vérifier la qualité de la construction. Dans le cadre d'un projet de rénovation, il importe de définir les travaux d'isolation pertinents à mettre en œuvre.

Les applications de la thermographie infrarouge sont nombreuses et permettent de trouver des solutions rapides, efficaces et sûres.

Elles permettent en effet :

- La recherche de désordres et malfaçons d'isolation thermique dans les murs, les sols, les toitures, les portes et fenêtres.
- La détection et l'évaluation des ponts thermiques, des fuites d'air, des défauts d'isolation
- Le contrôle d'installation de chauffage par le sol



• ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE « ÉNERGIE »

... pour vous accompagner, vous conseiller & et vous proposer des solutions pour améliorer l'efficacité énergétique de vos bâtiments

Etant donné la complexité et l'évolution rapide des réglementations et des techniques énergétique des bâtiments, nous vous accompagnons dans vos projets de constructions ou de réhabilitations lourdes afin de :

- Présenter et expliquer le projet aux différents acteurs (réunions publiques si nécessaire, sensibilisation de vos locataires aux économies d'énergie ...)
- Démontrer la faisabilité technique et économique des bâtiments basse consommation
- Apporter toutes les connaissances techniques et pratiques utiles pour construire des bâtiments économes en énergie en étroite collaboration avec les architectes et les bureaux d'études
- Faire accepter par les professionnels du bâtiment l'importance d'une conception et d'une mise en œuvre réellement maîtrisées et intégrées
- Optimiser les solutions proposées
- Faciliter la réalisation d'économies à moyen et long termes pour les usagers et/ou les gestionnaires
- Limiter l'impact environnemental du secteur de la construction



DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE - ÉTUDE D'ENSOLEILLEMENT
AUDIT & OPTIMISATION ÉNERGÉTIQUE—THERMOGRAPHIE INFRAROUGE- AMO ENERGIE

DÉFI ÉNERGIE

2 rue du Niveau — 66200 ELNE — Tél : 04 68 56 43 95 — Fax : 08 11 38 12 26
Courriel : contact@definergie.fr — Internet : www.definergie.fr
société à responsabilité limitée, au capital de 7 500 €